

Laure-France TIMAR-SCHUBERT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
12 rue Victor Massé
75009 - PARIS

GROUPE SOCIALISTE ET
REPUBLICAIN DU SENAT
15 rue de Vaugirard - 75291 PARIS CEDEX 06

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale de l'Association « **GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** »

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association '**GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments

qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert

Bilan Actif

Au	31/12/2022 (selon ANC 2018-06)		31/12/2021 (selon ANC 2018-06)	
	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Conces.brevets & droits simil.				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. Tech.,Matériel Outil.Ind.				
Autres immob. corporelles	144 250	125 292	18 958	37 108
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	321 600		321 600	276 600
TOTAL (I)	465 850	125 292	340 558	313 708
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances exploitation (3)				
Clients clients, usagers & cptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	13 187		13 187	
Valeurs mobilières placement	1 184 516	58 533	1 125 983	1 192 564
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 381 942		1 381 942	2 146 983
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charg.constatées d'avance (3)	1 944		1 944	
TOTAL (II)	2 581 590	58 533	2 523 057	3 339 546
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)	3 047 440	183 825	2 863 615	3 653 254

1) dont droit au bail

2) dont à moins d'un an

3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Au	31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
	Net	Net
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves sur projet de l'entité		
Autres réserves	2 743 368	3 676 612
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	-427 462	-933 244
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		1 787
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 315 906	2 745 155
Compte de liaison (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	105 673	135 065
TOTAL (IV)	105 673	135 065
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès étab. Crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avcés et acptes reçus s/commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 078	18 780
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	423 958	714 254
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes		40 000
COMPTES REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	442 036	773 034
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I-VI)	2 863 615	3 653 254

Compte de Résultat

Au	31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	31/12/2021 (selon ANC 2018-06)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	119 595	113 600
VENTES DE BIENS ET SERVICES		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 077 228	2 088 356
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges	42 579	18 593
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	6 081	5 254
TOTAL	(I)	2 245 483
2 245 483		2 225 802
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes (a)	229 325	311 564
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	166 336	177 609
Salaires et traitements	1 443 972	1 776 529
Charges sociales	714 560	853 260
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	18 149	19 725
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	40 000	40 001
TOTAL	(II)	3 178 688
3 178 688		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	(I - II)	-366 859
		-952 886
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mob., créances d'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises s/provisions et transferts de charges		7 394
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement	9 863	11 233
TOTAL	(V)	18 627
18 627		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	57 864	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement	14 389	6 026
TOTAL	(VI)	6 026
6 026		
2- RESULTAT FINANCIER	(V - VI)	-62 390
		12 601
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(I - II + III - IV + V - VI)	-429 249
		-940 284

Compte de Résultat (Suite)

Au	31/12/2022	31/12/2021
	(selon ANC 2018-06)	(selon ANC 2018-06)
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 787	7 041
Reprises s/provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)	1 787	7 041
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL (VIII)		
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 787	7 041
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
PRODUITS (I+III+V+VII)	2 257 134	2 251 470
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 684 596	3 184 714
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)	-427 462	-933 244
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	263 544	252 040
Bénévolat		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	218 400	208 000
Prestations en nature	4 444	4 040
Mise à disposition gratuite de services		
Personnel bénévole	40 700	40 000

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2022** un total de **2 863 615 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un déficit de **-427 462 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2022 au 31/12/2022**. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association a été fondée le 1^{er} janvier 2008 pour organiser les activités de toute nature du groupe parlementaire socialiste, apparentés et rattachés du Sénat. Financée par les fonds publics du Sénat, elle bénéficie également, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Depuis le début de l'exercice 2020, le Sénat n'octroie plus de contribution financière spécifique pour financer le remplacement de matériel informatique.

Les financements passés avaient été comptabilisés en subvention d'investissement, laquelle est amortie au même rythme que les immobilisations concernées.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à leur valeur d'achat.

La moins-value nette latente sur les titres à la clôture de l'exercice s'élève à 58 533 €. Cette moins-value a fait l'objet d'une provision à même hauteur à la clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite :

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2022.

La dette actuarielle des indemnités de fin de carrière comptabilisée est de 135 065 euros en fin d'exercice.

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans le calcul actuariel de la dette :

- Taux d'actualisation ibbox : 3,75%
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,5%
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ taux plein)
- Turn-over : très faible

Effectif moyen :

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen est de 19 personnes.

Autres informations

Les abonnements de revues, périodiques, magazines, journaux, logiciels informatiques...etc, sont directement constatés en charges lors de leur paiement et ne font pas l'objet d'un retraitement en fin d'exercice.

Contributions volontaires en nature

Le Groupe Socialiste et Républicain du Sénat bénéficie, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

Immobilisations

Au 31 déc 2022

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.créat.
Frais établissement, rech. et développ.	TOTAL I	0	0	0
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Agencement salle F. Mitterrand		303		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		143 947		
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	144 250	0	0
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		276 600		45 000
Immobilisations financières	TOTAL IV	276 600	0	45 000
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	420 850	0	45 000

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'ex.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand				303	
Matériel de transport					
Matér.de bureau & informat.mobil				143 947	
Autres Immobilisations corporelles					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immob. corporelles	TOTAL III	0	0	144 250	0
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations				321 600	
Immob. financières	TOTAL IV	0	0	321 600	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	0	0	465 850	0

Amortissements

Au 31 déc 2022

Cadre A : SITUAT.MOUVEMENTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique mobilier		107 142	18 149		125 292
Autres Immobilisations corporelles					
0	TOTAL III	107 142	18 149	0	125 292
TOTAL GENERAL (I+II+III)		107 142	18 149	0	125 292

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs établis.rech.	TOTAL I	0	0	0	0
Immob.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel bureau et info., mobilier	18 149				
Autres Immobilisations corporelles					
TOTAL III	18 149	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		18 149	0	0	0

Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de remb. des obligations	0	0	0	0

Provisions

Au 31 déc 2022

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées				
-Provisions pour investissements				
-Amortissements dérogatoires				
-Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
-Provisions pour litiges				
-Provisions pour amendes et pénalités				
-Prov. pour pensions & oblig.similaires	135 065		29 392	105 673
-Provisions pour grosses réparations				
-Autres prov.pour risques et charges				
TOTAL II	135 065	0	29 392	105 673
Provisions pour dépréciation				
-Immobilisations incorporelles				
-Immobilisations corporelles				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financières				
-Comptes clients				
-Autres provisions pour dépréciation	669	57 864		58 533
TOTAL III	669	57 864	0	58 533
TOTAL GENERAL (I+II+III)	135 734	57 864	29 392	164 206

<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>	<i>0</i>	<i>29 392</i>
<i>- financières</i>	<i>57 864</i>	<i>0</i>
<i>- exceptionnelles</i>		

Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31 déc 2022

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	321 600		321 600
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les produits financiers			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	13 187	13 187	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 944	1 944	
TOTAUX	336 731	15 131	321 600

(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emp.aup.étbl.crédit à 2 ans maxi.				
Emp.aup.étbl.crédit à plus 2 ans				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)				
Fournisseurs et cptes rattachés	18 078	18 078		
Personnel et comptes rattachés	32 840	32 840		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	374 502	374 502		
Impôts et taxes assimilées	16 616	16 616		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	442 036	442 036	0	0

(1) Empr.sous.en cours d'exercice
(1) Empr.remb. en cours d'exercice
(2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation du résultat B	Augmentations C	Diminutions D	Solde à la fin de l'exercice E = A+B+C-D
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	3 676 612	-933 244			2 743 368
Report à nouveau					
Résultat comptable de l'exercice	-933 244	933 244	-427 462		-427 462
Subventions d'investissement	1 787			1 787	0
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL	2 745 155	0	-427 462	1 787	2 315 906

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL Montant nominal	92 149			92 149
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	-90 362	-1 787		-92 149

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

Autres informations

Effectif

	Hommes	Femmes	Total	Effectif Equivalent Temps plein
Cadres	7	12	19	19
Employés				
Ouvriers				
Contrat emploi solidarité				
Contrat de qualification				
Contrat retour emploi				
Contrat initiative emploi				
Total	7	12	19	19